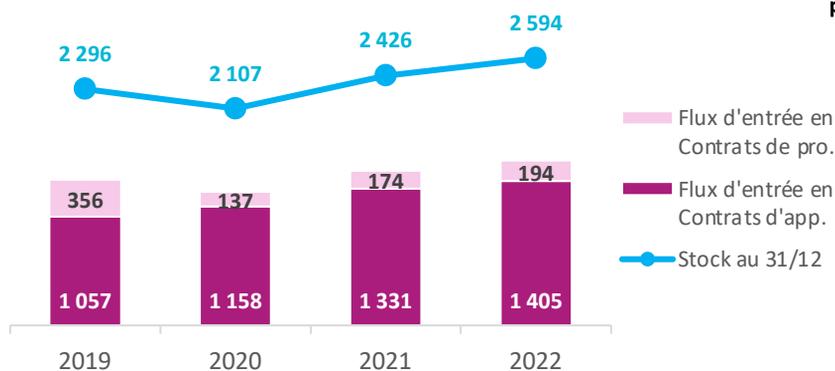


BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2022

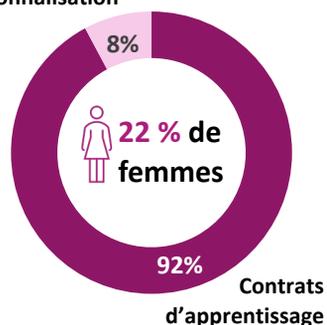
CENTRE-VAL DE LOIRE

2 594 alternants dans 763 établissements de la branche sont formés dans 63 organismes de formation de la région

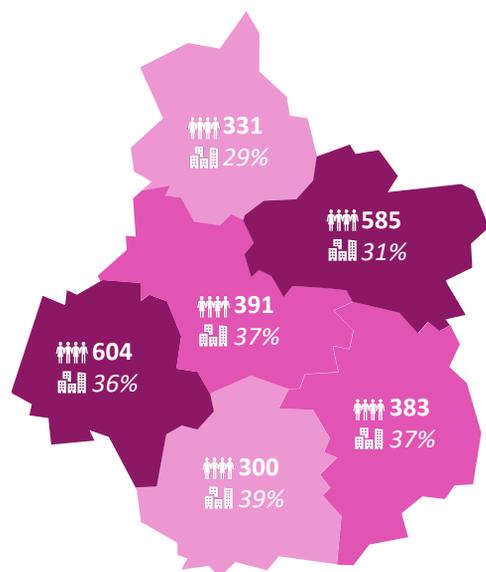
Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la branche de la métallurgie



Contrats de professionnalisation



La région Centre-Val de Loire a connu une **croissance quasi continue de ses effectifs d'alternants depuis 2019 (+13 % en stock)**. La branche connaît une **accélération marquée des entrées en alternance depuis 2021 dans un contexte de reprise post-crise sanitaire et de déploiement des aides au recrutement d'alternants**. La hausse des entrées en alternance, entre 2021 et 2022, de la région est identique au niveau national avec une **augmentation de 7%**.



Les alternants sont très légèrement moins représentés dans la région qu'au niveau national. Ils pèsent 3,9% des effectifs salariés dans la région contre 4,7% en France. La répartition départementale des alternants est **très proche de celle des effectifs salariés**.

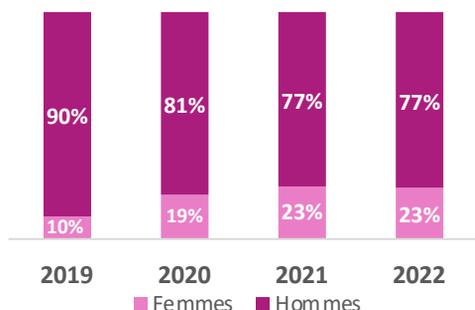
Nous observons **des écarts significatifs entre les départements, sur la part d'établissements employeurs d'alternants** (de 29% à 39%).

Entre 2021 et 2022, il est intéressant de noter que tous les départements ont connu **une hausse sur la part d'établissements employeurs d'alternants**, et notamment l'Indre-et-Loire, où la proportion est passée de 31 à 36%.

👤 Nombre d'alternants — +
🏢 Part d'établissements employeurs d'alternants

Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternants sous contrat au 31 décembre 2022 (23%) est **moins élevée** que la **proportion des femmes** parmi les salariés de la branche dans la région (24%). La **part des femmes est en croissance depuis 2019**. En effet, depuis 2019, nous observons une forte hausse (+130%) de la part des femmes parmi les alternants.

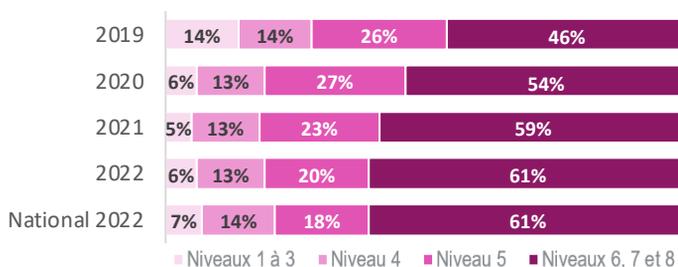
Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

Un **mouvement de montée en qualification** global est observé depuis 2019. Le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

au niveau régional sur les entrants de l'année 2022 (76% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 56% des hommes). Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi dans la région **45% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 15% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

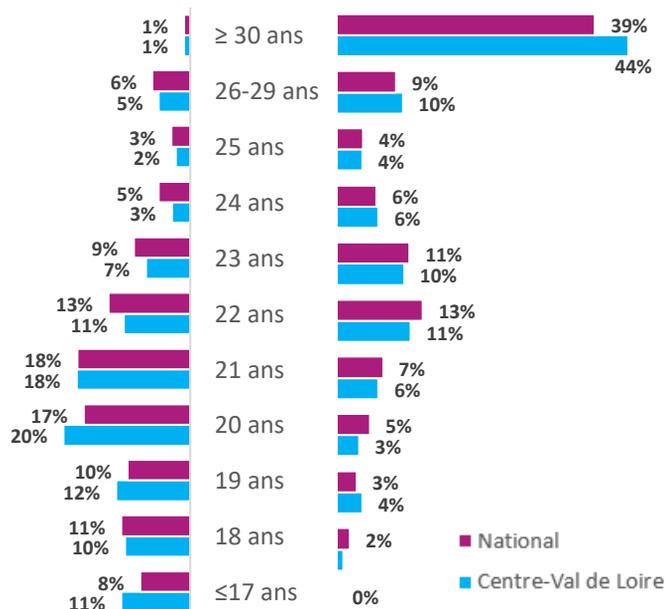
Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification

Contrats d'apprentissage

Contrats de professionnalisation



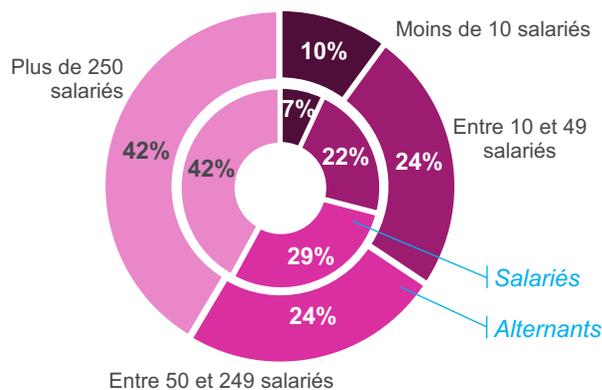
Les plus de 19 ans **représentent 69%** des alternants dans la métallurgie au sein de la région contre **74% au niveau national**. Ceci peut s'expliquer en partie par la surreprésentation des alternants en contrats de professionnalisation dans la région par rapport au niveau national.

À titre de comparaison, les alternants de plus de 19 ans représentent 87% en Île-de-France et 63% en Pays de la Loire.

34% des établissements⁽¹⁾ de la région emploient au moins un alternant

La proportion d'établissements⁽¹⁾ employeurs d'alternants dans la région a augmentée de 3 points entre 2021 et 2022. Elle est **légèrement inférieure** à la **proportion nationale** (35%). Si l'on compare à d'autres régions, **ils sont 42%**, en **Pays de la Loire**, à **employer au moins un alternant** alors qu'ils sont **28%** en **Île-de-France**.

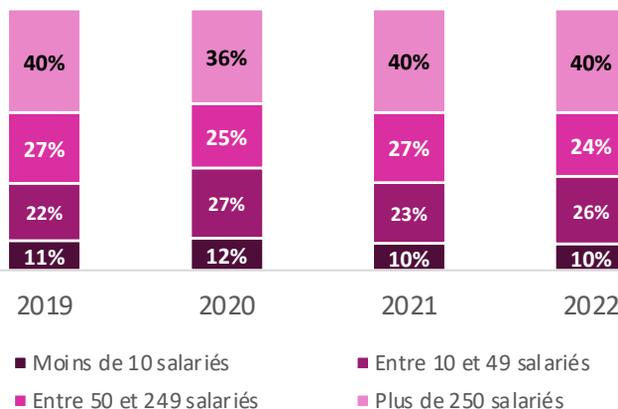
Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2022 et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs (stock)



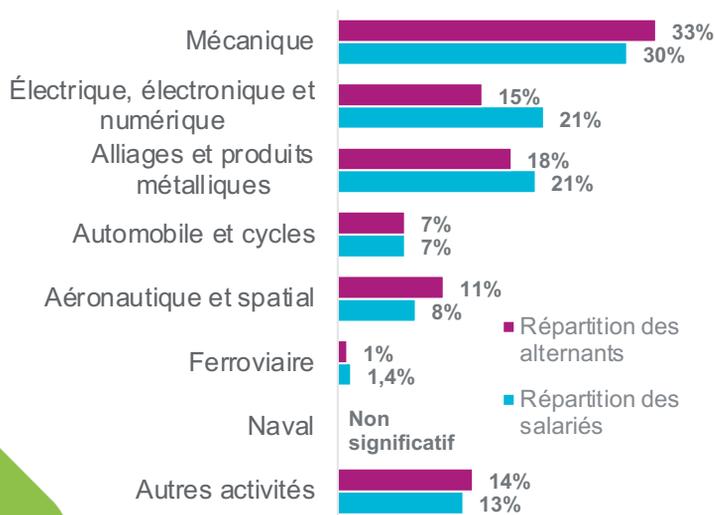
On observe que les établissements de plus de **250 salariés** emploient **autant d'alternants (42%)** que la **part d'effectif salarié qu'ils représentent (42%)**. Les établissements de **moins de 10 salariés** ont **employé eux plus d'alternants qu'ils ne représentent de salariés** au global dans la branche dans la région.

Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)

Entre les années **2019 et 2021**, nous observons une répartition quasi stable **des alternants au sein des différentes tailles d'entreprises de la branche**. Toutefois, nous pouvons constater en **2020 un transfert des alternants** depuis les établissements de plus de 250 salariés vers les établissements de plus petite taille.



Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter de légers **déséquilibres avec la répartition des salariés**. L'écart le plus important concerne le secteur **Electrique, électronique et numérique** qui emploie **21%** des salariés et **15%** des alternants.

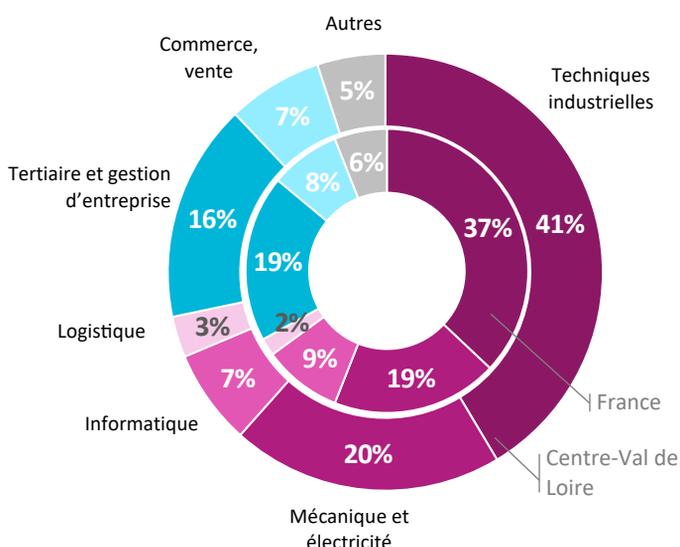
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

16% des organismes de formation (10) forment 80% des alternants

Au niveau national l'effet de concentration est légèrement plus marqué que dans la région puisque 13% des organismes de formation forment 80% des alternants. Dans le top 3 des organismes régionaux, nous retrouvons le Pôle formation UIMM Centre-Val de Loire (17,5%), le CFA des universités du Centre (10,2%) et le GIP FCIP Orléans Tours (6,8%).

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France

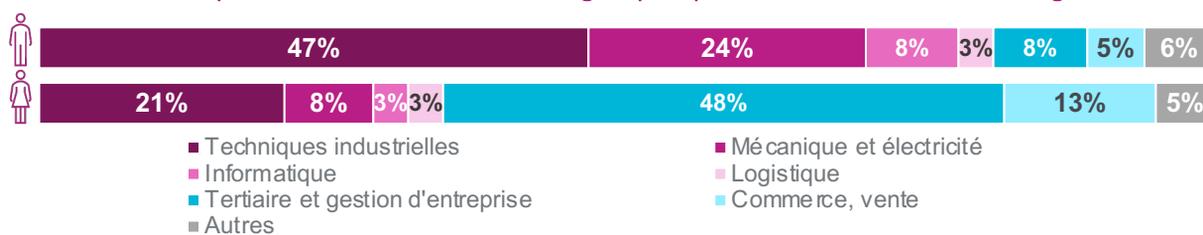


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur l'agglomération d'Orléans**. Nous retrouvons ainsi 55% des organismes dans le Loiret pour 23% des alternants.

Les **certifications de branche représentent 42% des contrats de professionnalisation**. Cette proportion poursuit sa hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser la proportion de contrats de professionnalisation parmi les contrats d'alternance.

Si les spécialités cœur de métiers et interindustrielles représentent 71% des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi **35% des alternantes suivent des spécialités industrielles**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre



Retrouver l'ensemble des livrables sur
www.observatoire-metallurgie.fr